



Communiqué de presse

Mise en place des Comités Sociaux et Economiques à la SNCF Négociations suspendues !

Après une première table ronde avec la direction de l'entreprise en décembre 2017 qui avait pour objectif une lecture commune du contenu des ordonnances MACRON, les organisations syndicales CGT Cheminots, UNSA Ferroviaire, SUD-Rail et CFDT Cheminots se sont réunies afin d'analyser la mise en place des CSE au sein de la SNCF.

Un projet d'accord unitaire CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT a été élaboré et remis à la direction de l'entreprise le 17 janvier 2018. Il tient compte de la réalité de la production du GPF et des impératifs du service public. Proposition qui vise notamment à maintenir des représentants du personnel en proximité, respectant le droit statutaire et la prise en charge des revendications individuelles et collectives, afin d'assurer une bonne représentativité des cheminots sur les lieux de travail.

Le 30 janvier 2018, la direction de la SNCF a fait parvenir son projet de texte à l'ensemble des organisations syndicales représentatives. Texte qui ne reprenait aucune des propositions émises par les organisations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT, certains passages étant même en deçà du contenu des ordonnances gouvernementales, une véritable provocation.

Lors de la table ronde du 02 février 2018, les organisations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT, unanimement, ont considéré les propositions de la direction comme étant un réel affront au dialogue social dans une entreprise publique de 150 000 cheminots, avec plus de 500 métiers, implantée sur l'ensemble du territoire et où les sujets de sécurité des circulations, du personnel et des usagers sont importants et doivent demeurer la priorité.

Face à cette situation, les organisations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT ont demandé à la direction d'ouvrir de véritables négociations permettant de prendre en compte leurs propositions sur la base de leur projet unitaire.

Confrontées au refus de la direction, les organisations syndicales ont décidé d'ajourner la table ronde de négociations.

Elles restent disponibles pour entamer une véritable négociation sérieuse et sincère permettant d'aboutir à un accord favorisant un dialogue social de qualité et en proximité.

05 février 2018